



Ouagadougou, le 20 JAN 2022

## COMMUNIQUE

Le Conseil National de Secours d'Urgence et de Réhabilitation a enregistré 1 579 976 personnes déplacées internes (PDI) à la date du 31 décembre 2021.

Afin d'assurer à ces personnes vulnérables des conditions de vie décentes, le Gouvernement développe des stratégies pour favoriser :

- l'hébergement par les communautés hôtes notamment auprès de leurs parents : solutions endogènes fortement encouragées parce que répondant à nos valeurs de solidarité et d'entraide mutuelle ;
- la création de sites d'hébergement chaque fois que de besoin : ces sites sont créés dans les régions d'accueil pour les personnes n'ayant pas pu s'insérer dans une communauté hôte.

A ce jour, cent trente cinq (135) sites d'hébergement sont disponibles dans les cinq (05) régions à forts défis sécuritaires.

Le dispositif ainsi mis en place pour l'accueil des PDI permet notamment de :

- faciliter le déploiement sur un même site des services sociaux de base à leur profit : habitat, alimentation, santé, sécurité, éducation, cash tranfert, activités génératrices de revenus, titres d'identité... ;
- maintenir les liens entre les familles et les communautés d'une part et d'autre part entre elles et leurs terroirs dans la perspective de faciliter leur retour et réinstallation à l'issue de la sécurisation des zones de départ ;

Force est de constater que certaines PDI s'orientent vers les grands centres urbains avec comme conséquences :

- de rendre difficile une prise en charge conséquente et appropriée de ces personnes du fait de l'étendue des villes ;
- d'augmenter les risques de conflits et d'insécurité ;
- d'augmenter la vulnérabilité du fait de la dureté de la vie en milieu urbain ;

Le ministère en charge de l'action humanitaire invite les PDI à adhérer aux dispositifs mis en place par le Gouvernement et ses partenaires qui n'ont d'autres objectifs que de leur garantir un minimum vital en matière de protection sociale.

Il remercie l'ensemble des partenaires du Gouvernement, les communautés hôtes et les bonnes volontés pour leur contribution dans l'assistance apportée à ces personnes en détresse.

Enfin, le ministère en charge de l'action humanitaire exhorte l'ensemble des Burkinabè à une plus grande solidarité à l'égard des PDI et des communautés hôtes vulnérables.



**Faty OUEDRAGO/ZIZIEN**  
Commandeur de l'Ordre de l'Étalon